

# PROGRAMME DE LA FORMATION CACES CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE ENGINS DE CHANTIER catégories A, B1, C1, C2, D, F ; G SUIVANT RECOMMANDATION R482



## DUREE :

14 à 21 heures (suivant expérience et nombre de catégories à valider)

## PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Etre âgé d'au moins 18 ans,

Etre reconnu apte médicalement à la conduite d'engins

Savoir lire et écrire.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

## MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Connaître les règles générales et principes d'une conduite d'engins en sécurité

Être capable de maîtriser la conduite d'engins de chantier de la catégorie visée

Être capable d'assurer l'entretien journalier de l'engin

Obtenir le CACES R482

## METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques. Et entraînement pratique à la conduite des engins de la catégorie concernée.

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire; vidéo-projecteur, engins.

Formateur CACES et testeur CACES.

## SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat CACES sera remis à chaque stagiaire ayant satisfait aux évaluations (tests).

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

## CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Un TEST théorique (QCM) et pratique (conduite d'engin) de chaque stagiaire est effectué par un testeur certifié

## CONTENU DE LA FORMATION :

### THEORIE :

#### A - Connaissances générales

→ Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications ...),

→ Dispositif CACES ® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),

→ Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),

→ Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

→ Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

#### B - Technologie des engins de chantier

→ Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...),

→ Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...),

→ Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes

→ Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité

→ Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,

→ Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier

#### C. Les principaux types d'engins de chantier

- Les catégories de CACES ®

→ Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,

→ Catégories de CACES ® R.482 correspondantes.

# PROGRAMME DE LA FORMATION CACES

## CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

### ENGINS DE CHANTIER catégories A, B1, C1, C2, D, F ; G

#### SUIVANT RECOMMANDATION R482

Màj : 05/02/21

#### D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier

##### → Identification et signification :

- des panneaux de signalisation routière, d'interdiction et d'obligation, des panneaux spécifiques aux chantiers
- des principaux signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux),
- des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol).

##### → Circulation sur chantier :

- consignes applicables aux chantiers (plan de circulation, vitesses...),
- règles applicables au dépassement d'autres véhicules, distances de sécurité, circulation en charge.

##### → Circulation sur la voie publique :

- modalités de circulation des engins de travaux publics, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux, notamment les engins « hors gabarit routier » (signalisation, vitesse, consignes...),
- réglementation relative à la détention du permis de conduire,
- équipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés,
- règles relatives aux changements de direction, au dépassement d'autres véhicules, au franchissement d'intersections, interdictions de stationnement, en ville et sur route.

#### E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

##### → Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin- Origine(s) et moyens de prévention associés :

- risques mécaniques liés aux éléments mobiles de la chaîne cinématique, risques liés aux différents circuits (lubrification, refroidissement, alimentation en air, carburant...), risques électriques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs et à l'assistance au démarrage, risques physiques liés à l'énergie hydraulique et aux réseaux correspondants, risques liés aux pneumatiques, risques liés à l'utilisation de produits chimiques, risque d'incendie / explosion (fuites d'hydrocarbures, dégagement d'hydrogène lors de la charge des batteries...), risques liés au bruit, aux vibrations, intoxication par les gaz d'échappement.

##### → Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés :

- renversement latéral / retournement de l'engin (dévers), mouvement accidentel de l'engin, heurts de personnes ou d'engins (manœuvre, marche arrière...), risques liés au manque de visibilité, perte de contrôle de l'engin, en descente notamment, écrasement / coincement / entraînement d'une partie du corps du conducteur, chute de l'engin, effondrement du terrain, projection de matériaux, risques liés à l'environnement : réseaux aériens et souterrains, présence d'eau, zone confinée, conditions météorologiques...
- risques spécifiques lors des opérations de : levage (dispositifs hydrauliques de sécurité, modes d'élingage, points de préhension, ballant, lignes électriques aériennes...), transport et élévation de personnes, chargement / déchargement sur porte-engins, transport de l'engin (arrimage, stabilité...).

#### F - Exploitation des engins de chantier

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur...
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, les applications autorisées...
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Le port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile...)

#### G - Vérifications d'usage des engins de chantier

- Les vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant :
  - le circuit hydraulique, les organes de freinage et direction, les organes de roulement, le châssis, la charpente...

### **PRATIQUE :**

#### A - Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...), rapport VGP...
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies

## PROGRAMME DE LA FORMATION CACES CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE ENGINS DE CHANTIER catégories A, B1, C1, C2, D, F ; G SUIVANT RECOMMANDATION R482

Màj : 05/02/21

- Contrôle de la propreté de l'espace cabine, vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite, vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ...)
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Présence d'un extincteur en cabine.

### B - Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité de l'engin, Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant), maîtriser les trajectoires, la vitesse..., sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique,
  - utiliser correctement les dispositifs de freinage, recourir de façon appropriée aux aides à la conduite disponibles (rétroviseurs, moniteurs, détecteurs...), respecter les conditions de stabilité de l'engin, garantir la sécurité des piétons, tenir compte des angles morts.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Identifier les risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes
  - charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...)
  - effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
  - vider la benne en sécurité
  - réaliser une tranchée
  - effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
  - effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste
  - réaliser un forage
  - approcher un talus
  - lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe
  - Manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse

### C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
- Utiliser le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage parties vitrées, rétroviseurs, poste de conduite...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

### D - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...),
- Vérifier les équipements de transmission :
  - impossibilité de fonctionnement simultané de la télécommande et du poste de conduite principal,
  - fonctionnement de la télécommande,
  - signification des différents voyants lumineux,
- Savoir utiliser les commandes appropriées quelle que soit la position de l'engin (repérage dans l'espace, inversion du sens de manœuvre...),
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque,
- Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse tous les mouvements que peut effectuer l'engin de chantier : déplacements, mise en œuvre des équipements...

### E - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel à charger,
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement,
- Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,



**PROGRAMME DE LA FORMATION CACES**  
**CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE**  
**ENGINS DE CHANTIER catégories A, B1, C1, C2, D, F ; G**  
**SUIVANT RECOMMANDATION R482**

Màj : 05/02/21

- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage,
- Identifier les points d'arrimage sur l'engin, indiquer dans quel document se trouvent les indications relatives à la méthode d'arrimage de l'engin et les consulter,
- Effectuer le déchargement de l'engin



Etché Formation, inscrite au répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)

N° SIRET 538 038 41500013.

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Aquitaine sous le N° 72 64 03264 64.

Exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts